

Le deuxième espace maritime mondial.

L'étendue du domaine maritime français repose sur les restes du premier empire colonial, souvenir de la puissance française sur les mers du temps de Richelieu, Mazarin et Colbert. Ces territoires d'outre-mer ont des statuts juridiques variés :

- Les DROM, départements et régions d'outre-mer sont la Guyane, la Réunion, la Martinique, la Guadeloupe et Mayotte.
- Les collectivités d'outre-mer et territoires à statut particulier sont les T.A.A.F (terres australes et antarctiques françaises), la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna et St Pierre et Miquelon.

La Zone économique exclusive (ZEE) française s'étend sur presque 11 millions de km². La France dispose ainsi du second domaine le plus vaste du monde derrière les États-Unis devant l'Australie. À ce chiffre s'ajoutent les extensions du plateau continental jusqu'à 350 milles marins, dont certaines sont toujours en cours d'examen auprès de la Commission des limites du plateau continental (CLPC) de l'ONU. Ces extensions de ZEE, officialisées par décret en septembre 2015, concernent la Guyane, les îles Kerguelen, la Martinique et la Guadeloupe ainsi que la Nouvelle-Calédonie. La ZEE française du Pacifique Sud entre l'Australie et le Mexique est la première en taille. Elle se compose de la Nouvelle-Calédonie, de Wallis-et-Futuna, de la Polynésie française et de l'île de Clipperton. L'océan Indien et son prolongement antarctique arrivent en seconde position. Cette ZEE est due à la présence française dans deux groupes d'îles : au nord, se trouvent Mayotte, Tromelin et la Réunion ; au Sud, les T.A.A.F dont les îles Saint-Paul et Amsterdam, Crozet et Kerguelen. Paradoxalement, la ZEE atlantique est moins importante alors qu'il s'agit d'un océan proche et bien connu des marins français ; elle s'étend sur quelque 600000 km² répartis entre les côtes atlantiques métropolitaines, le couple Antilles-Guyane et l'île de Saint-Pierre-et-Miquelon au large de Terre-Neuve.

Une projection navale mondiale.

La France a une capacité de projection navale mondiale qui lui permet d'exercer des missions de présence et de participer à opérations extérieures. Les missions de présence ont pour objectif de préserver ses intérêts économiques et celles de ses ressortissants (mission Corymbe dans le Golfe de Guinée) mais aussi de lutter contre les trafics illicites (mission Narcops contre le trafic de drogue dans les Caraïbes)

Les forces navales françaises participent également à des opérations extérieures, notamment depuis 2014 avec les opérations Chammal en Irak et Syrie et Barkhane au Sahel, contre des groupes islamistes. La Marine participe également des opérations

décidées par l'Union européenne comme la mission Sophia en Méditerranée de lutte contre le trafic de migrants ou l'opération Atalante contre la piraterie au large de la corne de l'Afrique.

Pour assurer l'ensemble de ces missions, les huit bases navales établies outre-mer et à l'étranger (St Pierre-et-Miquelon, Antilles françaises, Guyane, Nouvelle-Calédonie, La Réunion, Mayotte mais aussi Abu-Dhabi et Djibouti) revêtent une importance capitale pour la conduite et la pérennité des opérations auxquelles prend part la Marine.

Un relatif retard structurel.

Le classement mondial 2019 des 120 premiers ports à conteneurs mondiaux fait apparaître un recul des deux premiers ports français : Le Havre passe ainsi de la 60^e à la 66^e place et Marseille-Fos de la 112 à la 118^e place. Très loin derrière les 8 premiers ports mondiaux de la façade maritime asiatique qui s'étire de Shanghai (1^{er} port mondial) à Singapour (2^e rang). Les ports français n'ont pas non plus l'envergure des grands ports de la façade maritime européenne de la Northern Range tels que Rotterdam (12^e port à conteneur mondial) ou Anvers (14^e) et Hambourg (19^e). »

Synthèse par Eric Fardel d'après trois articles.

- « Zone économique exclusive française : 11 millions de km², pour quoi faire ? », de JP
- Giraud (Geostrategia, 13 juin 2017).
- « Conteneur : Le Havre et Marseille reculent dans le top 120 » le Marin.fr (10 avril 2019)
- « Le maillon fort de la Marine », 4 mars 2016, Cols bleus le magazine de la Marine Nationale.